



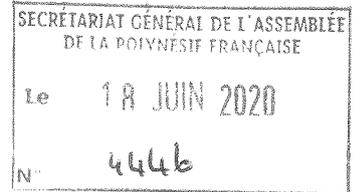
MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
ET DE LA PRÉVENTION,  
*en charge de la protection sociale généralisée*

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 1 1 2 8 / M S P

*Le Ministre*

Papeete, le 18 juin 2020



**Séance à l'Assemblée de la Polynésie française  
Jeudi 18 juin 2020**

**REPONSE**

**à la question orale présentée par Madame Nicole SANQUER  
Représentante du groupe « DES NON-INSCRITS »  
à l'Assemblée de la Polynésie française**

**Objet** : Campagne du «consommer local»

Madame la Représentante,

Je ne sais si je dois vous remercier de cette question qui me laisse interrogatif, du moins dans sa motivation...

Les arguments contenus dans les premiers paragraphes vont réjouir mon collègue en charge du secteur primaire, comme moi-même pour la santé car, cela vous a peut-être échappé, nous avons organisé avec nos équipes respectives la promotion dont vous vous faites aujourd'hui encore l'écho au sein de notre Assemblée, ce dont je vous remercie vivement.

Parmi les actions de promotion, les « Market Drive » ont eu un franc succès, avec un total de 4274 clients et 16.429 paniers de fruits et légumes vendus. Cette opération est aujourd'hui terminée. Néanmoins, le ministère de l'économie verte avec la Chambre d'Agriculture et de la Pêche Lagonnaire (CAPL) ont souhaité poursuivre cette dynamique de circuit court en relation directe (agriculteur/consommateur). Ainsi dès le deuxième semestre 2020 seront lancés les « *Matete Fenua* ». La CAPL se déplacera dans chaque commune et mettra à disposition des agriculteurs des chapiteaux de vente pour les produits agricoles issus des cultures de la commune considérée.

Dans le même registre, il est à noter que se poursuivent les actions de promotion du « Manger local » avec les Marchés du terroir qui se tiennent 2 fois par mois à Punaauia et Papeete.

La « *Charte pour de bonnes pratiques relatives à la distribution des produits locaux issus de l'agriculture* » ne consiste pas simplement à mieux présenter dans les magasins les fruits et légumes locaux pour les rendre plus attractifs, ainsi que vous le mentionnez dans votre question ; mais vise à fédérer les acteurs de la distribution, producteurs, distributeurs et consommateurs, autour de la valorisation des produits locaux dans le circuit formel. C'est aujourd'hui une cinquantaine d'acteurs de la production et de la distribution qui s'y sont engagés.

Je tiens cependant à préciser les points suivants :

- il y a bien un système de limitation des importations de produits agricoles, objet de la Conférence Agricole qui se tient chaque mois pour fixer les quotas d'importations en fonction des prévisions mensuelles de récoltes localement.

- De plus, un certains nombres de légumes, et ainsi que le thon, bénéficient d'un encadrement réglementaire des prix et des marges de commercialisation pour optimiser leur accessibilité au consommateur local.

Enfin, concernant votre questionnement sur le « patriotisme » de nos entités publiques à montrer l'exemple de la consommation locale, notre gouvernement travaille actuellement à la modification du code des marchés publics pour insérer dans la catégorie de marchés réservés, les agriculteurs et les agro-transformateurs de produits locaux.

Cela permettra en effet aux collectivités publiques, comme notamment les cantines scolaires ou la restauration collective, de passer un marché d'approvisionnement en légumes et fruits frais, auquel seuls pourront répondre nos agriculteurs et leurs groupements.

Sachez que les communes de Nuku Hiva, Rurutu, Taputapuatea ou encore Bora Bora se fournissent déjà quasi-exclusivement en produits agricoles frais de leur île pour assurer leurs besoins de restauration scolaire.

Bien sûr, me direz-vous : on peut toujours faire mieux. Mais pour ce qui est d'imposer, on rencontre des limites. Tout comme récemment pour les gestes barrières, je ne puis qu'alerter et demander pour la santé de tous qu'ils soient appliqués.

Il en va de la liberté individuelle de chacun si chère à certains.

Enfin, et pour en venir au *primum movens* de votre question orale, vous le savez bien, les cliniques sont des établissements gérés par des sociétés privées auxquelles nous ne pouvons demander ou fortement suggérer que le choix d'un prestataire local puisse être préféré à une société de restauration collective fut-elle basée en France.

C'est ainsi que les 2 cliniques mentionnées dans votre question orale sous-traitent, pour la clinique Cardella auprès de la société « Cuisine Santé » (mais plus pour très longtemps) appartenant à des médecins exerçant au sein de cette structure et pour la clinique Paofai par un marché passé avec la société Newrest.

Ces deux sociétés (Cuisine Santé et Newrest) achètent le plat principal de chaque plateau repas à la société locale « SDA » laquelle les achète à la société Dagivel leader de la restauration collective hospitalière. En revanche, les entrées et les desserts sont fabriqués localement.

Il m'a été indiqué que pour l'avenir proche les deux cliniques se fourniront préférentiellement auprès d'une société de restauration locale. En espérant comme vous que les produits locaux puissent être commandés et fournis en quantité suffisante.

Je m'en voudrai de vous quitter sur une note de froideur administrative, et pour nourrir votre imaginaire, suivant en cela Guillaume Appolinaire, je souhaiterai vous livrer ceci :

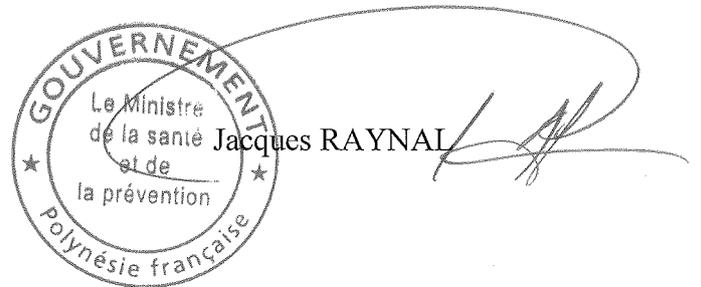
IL n'y a que la mère et les deux fils  
Tout est ensoleillé - La table est ronde  
Derrière la chaise où s'assied la mère  
Il y a la fenêtre – D'où l'on voit la mer - Briller sous le soleil  
Les caps aux feuillages sombres des pins et des oliviers  
Et plus près les villas aux toits rouges  
Aux toits rouges où fument les cheminées  
Car c'est l'heure du repas  
Tout est ensoleillé - Et sur la nappe glacée - La bonne affairée  
Dépose un plat fumant

**Le repas n'est pas une action vile**  
**Et tous les hommes devraient avoir du pain**  
La mère et les deux fils mangent et parlent  
Et des chants de gaîté accompagnent le repas  
Les bruits joyeux des fourchettes et des assiettes

Et le son clair du cristal des verres  
Par la fenêtre ouverte viennent les chants des oiseaux  
Dans les citronniers  
Et de la cuisine arrive  
La chanson vive du beurre sur le feu  
Un rayon traverse un verre presque plein de vin mélangé d'eau  
Oh ! le beau rubis que font du vin rouge et du soleil  
Quand la faim est calmée  
Les fruits gais et parfumés - Terminent le repas  
Tous se lèvent joyeux et adorent la vie  
Sans dégoût de ce qui est matériel  
**Songeant que les repas sont beaux sont sacrés**  
Qui font vivre les hommes

*Guillaume Apollinaire(1880 - 1918)*

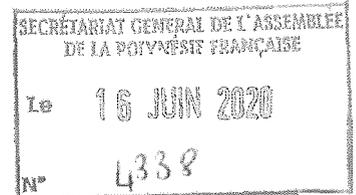
*Voilà ce que nous oublions trop souvent*



 <p>ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE</p>	<p><b>GROUPE DES NON-INSCRITS</b></p>	<p><b>Mme Nicole SANQUER</b> <i>Représentante</i></p>
--	---	---

Séance du Jeudi 18 Juin 2020

*Question orale*



2964

*adressée à Monsieur le Ministre de la Santé et de la prévention  
en charge de la protection sociale généralisée*

Depuis 2017, le Ministère des ressources primaires en collaboration avec la direction de l'environnement, la direction de l'Agriculture et la Chambre d'agriculture ont lancé une grande campagne « du consommer local ».

De telles campagnes sont lancées régulièrement depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies. Il serait de ce point de vue intéressant d'en connaître les véritables résultats sur le comportement des consommateurs polynésiens au regard des budgets qui ont été consacrés à ces actions.

Aujourd'hui, après la période de confinement, et en pleine crise économique, le gouvernement se lance dans une nouvelle campagne de « consommer local ». Pour reprendre les termes du Président de la Polynésie Française, le gouvernement fait appel au patriotisme et à l'amour de leur Pays des polynésiens. Il demande à chaque polynésien « l'effort de consommer local et y voit un geste d'encouragement, de soutien et de reconnaissance envers tous ceux et celles qui se battent chaque jour pour notre Polynésie soit le plus beau coin de Paradis sur Terre ».

Cette stratégie est tout à fait compréhensible puisqu'elle vise à stimuler l'activité économique locale et plus particulièrement à dynamiser le secteur agricole.

Le Pays, à travers la charte « pour de bonnes pratiques relatives à la distribution des produits locaux issus de l'agriculture » fait en sorte que les fruits et légumes locaux soient mieux représentés dans les magasins et grandes surfaces mais sans pour autant encore limiter les importations ou encadrer les prix entre commerçants et producteurs. Pour aider les agriculteurs, des markets drives ont été initiés pendant le confinement et ces opérations se poursuivent-elles aujourd'hui ?

Mais pour être plus efficace, l'action du gouvernement ne doit-elle pas être plus exemplaire ?

L'incitation de nos concitoyens à consommer local ne doit-elle pas être précédée par des dispositions similaires à destination des services, des établissements publics et tous les partenaires publics et privées à participer au patriotisme polynésien pour inciter à la relance.

Charité bien ordonnée ne commence-t-elle pas par soi-même.

Je souhaiterais partager avec vous l'exemple de nos cliniques privées, financées en grande partie par notre Caisse de Prévoyance Sociale. Le Centre Te Tiare et la Clinique Cardella (pour ne citer que ces deux là) ont passé un accord commercial avec une société de restauration collective basée en France. Ainsi, tous les plateaux repas de nos malades en soins dans ces établissements reçoivent un

plateau repas qui provient de France. L'acheminement se fait dans des containers réfrigérés et les plateaux sont distribués par une société locale.

Ce prestataire n'achète aucun produit local et en termes d'emploi sous-traite exclusivement la distribution. Ce marché de la restauration collective ne serait-il pas bénéficiaire pour nos producteurs locaux si l'activité principale était réalisée localement ?

Monsieur le Ministre, ne serait-il pas plus sain pour nos patients de manger autre chose que des plats importés depuis 18.000 km et réfrigérés tout au long de ce parcours ? Pouvez vous nous indiquer si conformément au message de « consommer local » du gouvernement, des dispositions concrètes ont été prises pour inciter nos administrations à traduire vos paroles par des actes ?